

2024



n°3

Bulletin municipal

Mot du maire



La période estivale a été marquée par **l'inauguration du terrain multisport, organisée en partie par le CMJ (conseil municipal jeune)** : ce fût un beau moment de convivialité.

Nous avons apprécié **la grande réussite de la fête du 13 juillet** et avons été émus lors de

la réception en l'honneur de **notre centenaire madame Henriette Naulet**.

Vous trouverez dans ce bulletin un article correspondant à chacun des événements survenus dans notre commune durant l'été.

Cependant les intempéries météorologiques ont entamé pour certain le moral, **nous avons une pensée particulière pour les agriculteurs** dont les récoltes sont fortement impactées par le mauvais temps. **Je tiens à leur apporter notre soutien dans ces épreuves.**

L'instabilité gouvernementale a rajouté aux inquiétudes légitimes en ce qui concerne le devenir des budgets des collectivités locales...

Il est certain que nous devons nous adapter au changement climatique, mais aussi à la **réglementation toujours plus exigeante qui s'impose à nous.**

La commune s'apprête à réaliser le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront donc recensés du 16 janvier au 15 février 2025.

Comment ça se passe ?

Un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires « papier » pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pourquoi êtes-vous recensés ? Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et

L'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires complique la tâche des agents techniques, en particulier au cimetière. Vous trouverez le règlement intérieur avec ce bulletin qui vient rappeler certaines règles oubliées.

Nous avons lancé depuis quelques mois la révision du PLU (plan local d'urbanisme) et nous mesurons toutes les contraintes des lois récentes dans ce domaine.

Une réunion publique est prévue très bientôt, le 2 décembre à 18h30 salle des fêtes.

Venez-y nombreux pour une bonne compréhension de la démarche.

Ces derniers temps nous avons malheureusement constaté une recrudescence des comportements agressifs envers les agents communaux et les élus. Ceci n'est pas acceptable et ne fait que retarder la résolution des problèmes qui nous sont exposés dans un climat délétère qui n'a pas lieu d'être.

Nous sommes à quelques semaines de la nouvelle année et **nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin 2024**, prenez soin de vous.

Martine TARTARIN

d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



L'ABBE MARCAULT

La Chapelle-Blanche et saint Martin passionné.

1^{er} janvier 1885 : l'abbé **Alphonse Marcault** est nommé curé de la paroisse de La Chapelle-Blanche. Erudit, historien, fin lettré (il écrivait parfaitement en latin), l'abbé était doté d'un mauvais caractère complété par une propension à la chicanerie. Son attitude était d'autant moins acceptée que l'époque vivait une expansion de l'anticléricalisme parallèlement à celle de la Franc-maçonnerie qui aboutit à la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905.



Le Chanoine Marcault

Mais si ses batailles soulevaient ses paroissiens contre lui à tel point qu'en 1920, aucun maire ne voulut être élu tant que l'abbé Marcault ainsi que l'instituteur et secrétaire de mairie, le très incompetent **M. Girard**, restaient en poste, il n'en reste pas moins qu'il a beaucoup œuvré pour la commune.

Ses batailles ont porté sur l'installation d'une nouvelle cloche dans un clocher en mauvais état et encore plus fragilisé par la foudre en 1905, sur l'ouverture non autorisée d'une fenêtre dans l'église, sur le déménagement du cellier attenant à l'église et le déplacement de la chaire, sur la contestation de son logement, des problèmes de bornage, etc... Batailles pour lesquelles il n'hésitait pas à interpeler préfet, évêque et autres dirigeants.

Son apport est la découverte en 1896 de la Pieta qui est restée emmurée plus de 300 ans c'est-à-dire depuis les guerres de religion. Sortie de sa niche, l'abbé s'attacha à la restaurer mais à sa manière. Il la fit peindre et ajouter des personnages : saint Jean, saint Joseph, sainte Marie-Madeleine et sainte Madeleine vinrent entourer la Vierge et le Christ.

Lors de la restauration de 1994, ces personnages furent retirés et la peinture du début du XIX^{ème} décapée. Ne restent que les traces de la peinture polychrome d'origine.

La tête de saint Jean et de saint Joseph (volée lors de travaux) en pierre et datant du XV^{ème} ont été classées ; saint Jean se trouve conservé à la mairie avec les saintes Femmes qui sont en stuc. Cette Pieta d'inspiration bourguignonne, est l'œuvre d'un grand artiste qui n'a pas été identifié.

Son autre apport est le travail considérable qu'il a effectué afin de prouver que **les miracles de saint Martin ont bien eu lieu à La Chapelle-Blanche** (devenue Saint-Martin en 1918) et non à la Chapelle (devenue sur Loire à la même date).

Son mémoire a été présenté à la Société Archéologique de Touraine et le texte imprimé dans le bulletin de ladite Société*.

Les études de l'abbé s'appuient sur l'ouvrage de Sulpice Sévère « **Vita sancti Martini** » et, quoique très documentés, ses arguments et démonstrations ne semble pas avoir convaincu tout le monde ; ce serait une traduction erronée qui aurait provoqué la confusion entre les deux Chapelle et entre Le Louroux et Levroux.

C'est à son travail de recherche et son influence qu'on doit les très beaux vitraux, posés en 1904, situés au-dessus du maître autel et de celui des chapelles latérales.

Ils sont l'œuvre de **Joseph-Prosper Florence et Louis Heinrich** des ateliers Lobin, du nom du célèbre maître verrier de Tours, qui furent en activité du milieu du XIX^{ème} jusqu'au début du XX^{ème} siècle. Ils représentent certains des miracles opérés du vivant du saint ou bien lors du passage de sa chasse.

Aujourd'hui, un constat : c'est La Chapelle-sur-Loire qui organise de grandes fêtes de la saint Martin ; La Chapelle-Blanche-Saint-Martin en a le nom et une fontaine miraculeuse non contestée.

Contraint et forcé de quitter sa paroisse, l'abbé Marcault a été affecté à la cathédrale de Tours en tant que chanoine (= prêtre consacré vivant en communauté souvent associé à une cathédrale ou un chapitre).

Il y mourut en 1927 à l'âge de 91 ans. Mais son cœur était resté à La Chapelle-Blanche : c'est là qu'il a demandé à être enterré. Sa tombe est visible devant le calvaire du cimetière.

***Ce texte est disponible sur le site de la commune : Découverte / Histoire / Personnages / Marcault / Pour en savoir plus**

Tombe de l'abbé Marcault





LA VIE DE LA COMMUNE

Inauguration du terrain multisport



Le 7 juillet 2024, nous avons inauguré notre tant attendu terrain multisport. Malgré une matinée marquée par de belles averses, les jeunes de notre CMJ ont préparé l'événement avec enthousiasme et détermination. Ce ne sont pas quelques gouttes de pluie qui allaient mettre à mal des semaines de travail.

Mais c'est bien sous un grand soleil, qui a su se montrer au meilleur des moments, que Mme le maire a pu commencer son discours devant **un peu plus de soixante personnes et élus locaux qui nous ont honorés de leur présence**. C'était au tour de notre CMJ de poursuivre au micro afin de présenter son projet, et de remercier l'ensemble des acteurs qui ont permis de concrétiser cette idée qu'il avait eue il y a 2 ans et d'arriver au moment où nous allions couper le ruban.

Les remerciements se sont chaleureusement tournés vers nos sponsors pour l'événement. Nos commerces et producteurs locaux ont été généreux, c'est le moins que l'on puisse dire, et leurs lots ont ravi les gagnants des concours sportifs.

Ce fut un événement fort agréable autour de petits matchs



(merci au club de foot et particulièrement à Miguel pour son aide) et d'une buvette tenue par l'association des jeunes de Manthelan qui, en collaboration avec les services jeunes de la communauté de communes, nous ont accompagnés depuis le début.

Véritable succès, cette inauguration marque l'ouverture officielle de ce désormais **lieu de partage et de pratique sportive pour tous**, habitants, équipe pédagogique du RPI et associations sportives, équipement qui vient s'ajouter au terrain de tennis (clé disponible en mairie et à la boulangerie) et complète ainsi une zone dédiée au sport.

Le nouveau parking de l'école est pratique pour stationner, mais vous aurez remarqué son accessibilité « douce » par le parc ou par le nouveau chemin partant de l'abris bus en face la boulangerie.

Félicitations au Conseil Municipal Jeune pour cette belle réalisation, le CMJ qui est déjà reparti au travail vers de futurs projets pour 2025...





Les 100 ans de Mme Naulet



CENT ANS CA SE FETE

Sur l'initiative de la mairie et du club de l'automne rose, ce jour du **14 juillet 2024** était attendu pour fêter les **100 ans de madame Henriette Naulet**.

Martine Tartarin, maire, Didier Champigny, ancien maire, les élus, ses amis du club, sa famille proche, étaient là pour l'accueillir, entrant toute émue dans la salle des fêtes. La presse locale s'était déplacée.

Après avoir évoqué le temps passé entre Mouzay et la Chapelle-Blanche-Saint-Martin (la Courtrie, où elle était en ferme avec son mari et ses enfants) son parcours de vie a été évoqué. Il ne fut pas un long fleuve tranquille : temps de guerres, de paix, d'évolutions technologiques rapides où il lui a fallu

s'adapter et vivre, voire survivre à la campagne.

Pourtant madame Naulet a tenu bon avec sa famille, elle a conservé sa gentillesse et son sourire.

Qui ne connaissait pas son attention pour les animaux et les poissons rouges ?... et surtout son goût pour fleurir sa maison ?

Rappelons qu'à plusieurs reprises elle a obtenu un prix décerné par la commune pour le fleurissement.

Bravo encore une fois Henriette : tous ceux présents ce jour du 14 juillet, vous ont offert en témoignage de ces souvenirs, ou des plantes fleuries ou une basse-cour en chocolat rappelant les animaux qui vous ont entourée.

Il restait à lever notre verre en votre honneur et vous redire toute notre admiration.

Rentrée des écoles 2024/2025



En 2024-2025, l'école de La Chapelle-Blanche-Saint-Martin accueille **42 élèves** répartis en deux classes : **22 MS/GS** dans la classe de **Mme Bejon-Letessier** et **20 CP/CE1** dans la classe de **Mme Seigneurin**. En MS/GS, l'enseignante est secondée par **Mme Barranger, ATSEM** (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) et **Mme Barraud-Ducheron, AESH** (Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap).

Les enfants de l'école participeront cette année à plusieurs projets : jardinage, cirque, découverte du Musée des Beaux

Arts de Tours et séances « Ecole et Cinéma ».

Mme Seigneurin

Pour **Bossée**, l'école se compose de 24 élèves **dont 16 PS et 8 MS**. **Mme Ouvrard** est la directrice remplaçante de M. Launay (en arrêt maladie) et Mme Rouiller l'**ATSEM**. Concernant le projet annuel, il sera axé sur l'univers des contes.

Mme Ouvrard

L'école de Bournan quant à elle comptabilise **44 élèves** : **18 CE1/CE2** et **26 CM1/CM2**. L'équipe se compose de deux instituteurs **Mme Archambault** et **M. Michon** ainsi que d'une **AESH, Mme Buisson**. Les projets pour cette année scolaire 2024-2025 auront pour thèmes : théâtre, jardin, vélo, déchets, BD et prix littéraire pour les CM1/CM2 « les Incorruptibles ». Une liaison avec le collège est également mise en place notamment à travers le cross, l'initiation à l'allemand et les maths.

M. Michon



Travaux à « La Courtrie »

Des travaux de renouvellement de canalisation d'eau potable se sont déroulés au lieu-dit « La Courtrie » au mois de juin. Le poteau incendie a été remplacé et légèrement déplacé.



Défense incendie



Dans le but de poursuivre une bonne couverture incendie sur la commune, des baches de 120m³ ont été installées dont une à « La Chaise » et une autre à « La Place ».

Voirie

Comme tous les ans, plusieurs secteurs de la commune bénéficient d'une réfection de route.

Il s'agit pour cette année de « La Besnardière », « Les Chaumes », la « Rue Croix de Paradis » et « La Rattelière ».



Enedis

Afin de remédier aux coupures de courant régulières, Enedis a engagé des travaux d'enfouissement de lignes électriques haute tension. Ils s'étendent de la « rue Fondaie » à la « rue des Racinaux » en passant par la « rue Dangé d'Orsay », la « Place Jasnin » et la « rue Croix de Paradis ». Ils ont débuté en juillet et se terminent en novembre.

LES ÉVÈNEMENTS DE LA COMMUNE

Spectacle et kermesse

L'APE « Les lutins 2B2C » a encore et toujours œuvré ce dernier trimestre afin de ravir les enfants du regroupement scolaire.

Depuis plusieurs années, le CAB (Comité d'Animation de Bossée) permet à notre association de tenir la buvette de leur brocante annuelle du premier week-end de mai qui tombait, cette année, le 5 mai. Malheureusement, les conditions météorologiques n'ont pu nous permettre de tenir cette manifestation qui a dû être annulée et non reconduite.

Nous avons clôturé l'année scolaire par notre traditionnelle kermesse le 29 juin 2024 où les enfants nous ont offert un beau spectacle. Un manque de parents pour la tenue des stands de jeux nous a contraint à en annuler deux. Malgré tout, chacun a pu profiter par la suite de ceux qui ont été mis en place et des balades à poneys dans le parc Saint-Martin. Le jeu des enveloppes, interrompu depuis l'épisode Covid, a été renouvelé cette année pour le plaisir des petits comme des grands et fut d'un grand succès !!

Cette année, grâce à toutes les manifestations et ventes diverses de l'APE, les fonds récoltés ont permis de financer la classe découverte de Bournan pour les 80 ans du débarquement en Normandie mais aussi : école et cinéma, deux nouvelles poules, la visite de la forteresse de Montbazou, un spectacle de marionnettes, une rencontre avec l'arbre voyageur pour les élèves de La Chapelle-Blanche-Saint-Martin ainsi qu'une sortie à la ferme pédagogique de Neuilly-le-Brignon pour les élèves de Bossée.

L'APE a reversé environ 13 800 € aux écoles pour leurs projets de l'année scolaire 2023/2024.

Les Lutins ont besoin de petites mains !!!

Nous en profitons pour solliciter encore une fois toute l'aide que les parents peuvent apporter, nous manquons toujours cruellement de bras lors des manifestations. N'hésitez plus à venir nous rejoindre au sein de l'association ! Ambiance conviviale assurée, et tout ça pour le bonheur de nos enfants !

Amicalement

Mélanie Pioger



Fête Nationale

Cette année, nous avons décidé de donner un coup de renouveau à la traditionnelle fête nationale.

Un nouveau nom : « **La Chapelloiz' en fête** », une nouvelle date : le samedi précédent le 14 juillet, un nouveau concept : « **Jeux intervillages** » !

Mélangez le tout, ajoutez-y une dose de soleil et nous nous retrouvons avec une journée remplie de joie et de convivialité réunissant petits et grands !

L'après-midi, six équipes associatives des communes alentour ont mené une compétition acharnée autour d'épreuves plus drôles et rocambolesques les unes que les autres, le tout dans la bonne humeur, avec quand même pour objectif d'être sur le podium ! Ne manquait que la vachette !

La soirée s'est poursuivie autour d'un repas champêtre devant un concert de plein air animé par le groupe « **Doc Pepper** ».

Nous remercions le restaurant « **le Perroquet bleu** » ainsi que la boulangerie « **Au blé du coin** » pour la réalisation du repas.

Tout le monde s'est accordé à dire que le feu d'artifice était magnifique.

Nous remercions les associations chapelloises : **L'automne rose, Le club d'aéromodélisme et le club de foot** pour avoir participé à l'organisation de cette journée, ainsi que la municipalité pour le financement de l'animation musicale et le feu d'artifice.

Cette 1^{ère} édition de « **La Chapelloiz' en fête** » ayant été un franc succès, nous sommes déjà dans les starting block et vous donnons rendez-vous l'année prochaine, **le 12 juillet 2025**, pour encore plus de surprises ! Soyez prêts !!

Le comité des fêtes



Club des lévriers



Le 21 juillet, a eu lieu le Trophée ANDY THOR où plus de 60 lévriers ont couru sur le cynodrome pour raviver les souvenirs de cette coupe historique de notre club.

Le 29 septembre, s'est déroulée une « Course Poursuite à Vue sur Leurre » sur le magnifique terre-plein du château de Grillemont avec plus de 40 chiens pour un parcours spectaculaire fêtant ainsi les 50 ans d'existence du Club et également en hommage à Mme de Saint-Seine, une pionnière en son temps pour l'élevage de lévriers et propriétaire du Château de Grille-

mont. Sa famille nous a fait l'honneur de leur présence à nos côtés lors de cette manifestation.

Le 15 août 2024 s'est tenue la journée portes ouvertes avec la présentation de « Fly Ball », des courses sur le cynodrome et des galops d'essai pour toutes les races de propriétaire désirant faire courir leurs chiens. Le public a ainsi pu découvrir différentes disciplines canines. Sans compter sur la présence du stand LSF (Lévriers Sans Frontières) qui permet de trouver de nouvelles familles d'accueil pour les Galgos abandonnés.

Les spectateurs de plus en plus nombreux, l'entraînement ouvert à toutes races de chiens le dimanche matin et l'ambiance du Club House avec sa buvette réconfortent les efforts des bénévoles. L'intérêt grandissant du public pour le spectacle qu'offre nos lévriers reste une belle récompense, en particulier pour notre Président M. Alain Simon Vernot, ainsi que pour tous les membres du Club des Lévriers de Sport de Touraine.

Pascal Reveau



Caisses à savon



Notre **5ème édition de course de caisses à savon** a eu lieu le **dimanche 8 septembre 2024**. Nous avons accueilli une **vingtaine de bolides** tous plus originaux les uns que les autres !

Malgré une météo quelque peu capricieuse, les participants ont effectué leurs descentes et relevé leurs défis avec brio ! Descentes chronométrées, défis tremplin, jeux pour les pousseurs, le traditionnel tirage au sort du défi surprise, tout s'est parfaitement enchaîné avec une grosse dose de bonne humeur et de convivialité !

Les spectateurs ont pu bien sûr profiter de notre stand buvette ainsi que d'un repas champêtre à l'abri des petites

ondées perturbatrices, le tout animé par le groupe **Festiduo** qui a mis l'ambiance tout au long de la journée.

Nous remercions la municipalité ainsi que tous nos bénévoles sans qui cette journée ne serait pas réalisable, et vous attendons nombreux à notre traditionnel « **repas des bénévoles** » du **18 janvier 2025**.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour, souhaitons-le, une **6ème** édition encore plus surprenante et novatrice !

Le comité des fêtes



Repas des Chapellois

La fête des Chapellois s'est tenue le **samedi 12 octobre** et a réuni **180 personnes** à la salle des fêtes de La Chapelle-Blanche-Saint-Martin. La soirée a commencé avec un vin d'honneur, suivi d'un repas pendant lequel **DJ DIM DIM EVENT** a animé la soirée avec un karaoké. Puis la fête s'est poursuivie jusqu'au petit matin.

Après quelques difficultés à trouver qui présidera la 68ème fête des Chapellois, nous remercions les successeurs **Nicolas Chevalier** et **Marie Vuloup**, de continuer à faire perdurer cette tradition.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont aidé et à vous

d'être venus partager ce moment chapellois. À l'année prochaine!!

M. et Mme Gervais





Le PLU évolue : un nouveau chapitre s'écrit

Chères habitantes, chers habitants,

Vous êtes invités à participer à la grande aventure de l'aménagement et du développement de notre commune ! En effet, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours, marquant ainsi une étape clé dans l'évolution de notre territoire.

Qu'est-ce que le PLU ?

C'est un peu la "carte d'identité" de notre commune. Il définit les règles d'urbanisme, c'est-à-dire les conditions de construction, d'aménagement et d'utilisation des sols. En d'autres termes, il dessine le visage de notre commune pour les dix années à venir.

Pourquoi une révision ?

Notre monde change, nos besoins évoluent. La révision du PLU est donc nécessaire pour :

- **Adapter notre commune aux nouveaux enjeux** : transition énergétique, développement durable, nouvelles mobilités...
- **Préserver notre patrimoine et notre cadre de vie** : protéger les espaces naturels, valoriser le centre-bourg...
- **Anticiper les besoins de demain** : logements, équipements publics, activités économiques...

Comment participer ? Votre avis compte ! Plusieurs occa-

sions vous seront offertes pour vous exprimer et participer à cette réflexion collective :

- **Réunions publiques** : elles vous présenteront les enjeux de la révision et permettront de recueillir vos propositions.
- **Enquête publique** : elle sera menée pour permettre à chacun de consulter le projet et formuler des observations.

Quels sont les enjeux pour notre commune ?

C'est une opportunité unique de définir ensemble l'avenir de la commune. Parmi les enjeux clés, on peut citer :

- **Le développement de l'habitat** : comment répondre aux besoins en logements tout en préservant la qualité de vie ?
- **La préservation des espaces naturels** : comment concilier développement et protection de l'environnement ?
- **Le développement économique** : comment attirer de nouvelles entreprises tout en préservant le caractère rural de notre commune ?

Les mobilités : comment favoriser les déplacements doux et améliorer la desserte en transports en commun ?

Ensemble, construisons l'avenir de notre commune !

Votre participation est essentielle pour que ce projet soit une réussite. N'hésitez pas à vous informer et à vous exprimer à ce sujet auprès de la mairie.

AGENDA

2 décembre 2024	Réunion publique sur la révision du PLU <i>Organisée par la commune</i>
6 décembre 2024	Spectacle de Noël <i>Organisé par l'association des parents d'élèves</i>
12 janvier 2025	Vœux du maire <i>Organisés par la commune</i>
1 février 2025	Loto <i>Organisé par l'association des parents d'élèves</i>

06, 07 & 08 juin 2025



Château de Grillemont

Concours décorations de Noël

Comme chaque année depuis 3 ans maintenant, la commune récompense les habitants pour leurs illuminations et décorations de Noël. Alors laissez vous tenter et faites en sorte que la commune de La Chapelle-Blanche-Saint-Martin brille de mille feux. Pour participer, il vous suffit de contacter la mairie au 02.47.59.62.13 ou par mail à « accueil@lachapelleblanchesaintmartin.fr »